



Du
CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 19 novembre 2025	SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2025
Membres en exercice 29	L'an 2025, le mardi 25 novembre, le Conseil Municipal de la Ville de ROYE s'est réuni publiquement à la Mairie de Roye sous la présidence de Delphine DELANNOY, Le Maire.
Membres présents 24	
Membres représentés 2	<u>ETAIENT PRESENTS</u> : Delphine DELANNOY, Olivier DEVILLERS Josiane HÉROUART, Michaël MAILLE, Salima TIDDARI, Élodie THÉOT, Hervé VÉLUT, Valérie MARETTE, Didier MORVAL, Freddy CANTREL, Élodie LEMAITRE, Loïc CARETTE, Sylvie BONIFACE, Alexis BOURSE, Émilie SENKEZ, Timmy BOITEL, Justine FRANCELLE, Bastien FOY, Marie-Hélène COMTE, Alice ZILIANI, Éric GUIBON, Jean-Luc VILLET, Ludovic BOCQUET, Aurélie SAVOYE,
Nombre de suffrages exprimés 26	
<u>ABSENTS REPRESENTES</u> : Séverine PECHON avait donné pouvoir à Sylvie BONIFACE Pascal DELNEF avait donné pouvoir à Éric GUIBON	
<u>EXCUSÉS</u> Kevin MOUILLARD, Aymeric BOUTRY	
<u>ABSENTS</u> Christian DETROISIEN	
A été nommé (e) secrétaire : Loïc CARETTE	

N° D 2025-11-583

**PATRIMOINE – DEMANDE DE SUBVENTION
TRAVAUX D'ENTRETIEN ÉGLISE SAINT-PIERRE.**

LE CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-29 et L.2122-21

VU le Code du Patrimoine et notamment les articles R.621-60 et suivants relatifs aux travaux sur les immeubles inscrits au titre des monuments historiques

VU l'avis à l'unanimité de la Commission Infrastructures et Réseaux réunie le 24 novembre 2025

VU l'avis de la Commission des Finances réunie le 24 novembre 2025

CONSIDÉRANT le besoin d'entretien et de sécurisation des portillons Nord et Sud de l'Église Saint-Pierre côté rue Saint-Pierre.

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'avoir recours à des entreprises spécialisées dans l'entretien et la restauration du patrimoine classé et inscrit.

Il est proposé au Conseil Municipal :

Il convient de réaliser des travaux d'entretien et de restauration sur les portillons de l'Eglise Saint-Pierre, dont l'état est préoccupant.

Pour ce faire, la Commune est accompagné par la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Hauts-de-France pour définir la nature des travaux à réaliser sur ces mêmes portillons.

Le montant total de la prestation de remise en état à l'identique des deux portillons et des encadrements en béton, spécificité architecturale de l'Église Saint-Pierre, est de 28 977,09 euros HT soit 34 772,5 euros TTC

Sous réserve de l'accord de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Somme et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, les travaux pourront se dérouler au printemps 2026.

Le Conseil Départemental de la Somme au titre du fond d'attractivité centre-bourg et la Direction Régionale des Affaires Culturelles peuvent accompagner la ville dans la réalisation de ces travaux pour 40% du montant HT chacun.

Le plan de financement est le suivant :

Conseil Départemental de la Somme 11 590,83 €

DRAC HDF : 11 590,83 €

Ville de Roye : 5 795,43 €

Poste de dépenses :

Travaux de maçonnerie et taille de Pierre : 16 917,50 € HT

Restauration et Entretien des Portillons : 12 059,59 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

à l'unanimité :

ARTICLE 1 : AUTORISE Madame le Maire à faire réaliser les travaux d'entretien et de restauration des portillons Nord et Sud de l'Église Saint-Pierre.

ARTICLE 2 : APPROUVE le Plan de financement prévisionnel de l'opération.

ARTICLE 3 : AUTORISE Madame le maire à solliciter les partenaires financeurs et à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits, Pour extrait conforme au registre.

Le Maire, Delphine DELANNOY

